



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Janvier/Januar 2016

321



ÉLECTIONS COMMUNALES 10
Y'A PLUS D'EAU DANS LE GAZ 12
TINGUELY 2016 14

3	Editorial
5	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
6	Conseil général Generalrat
9	Concours Wettbewerb
10	Renouvellement de l'exécutif et du parlement communal
12	Rentrée scolaire 2016/2017 Schulbeginn 2016/2017
12	Y'a plus d'eau dans le gaz
13	Programme des centres d'animation socioculturelle
14	Une année, un hommage...
16	Des seniors qui se connectent
17	Un Rababou, des chars, des guggens
19	A la Bibliothèque In der Bibliothek
20	La poésie, ça carbure!
21	Des riffs crescendo – Alain Monod
22	Mémento



«Créer un système, lui donner vie,
s'émerveiller de son comportement.»
Adrien Bachmann, créateur du logo
de TINGUELY2016

Dans le cadre du 25^e anniversaire de la mort de Jean Tinguely, de nombreuses expositions et manifestations sont prévues en ville de Fribourg et dans tout le canton durant cette année.

Cette célébration se veut ouverte, participative et collaborative, à l'instar de l'Association TINGUELY2016 qui travaille depuis de nombreux mois sur un programme artistique de grande qualité, en collaboration avec les Services culturels de la Ville et de l'Etat de Fribourg, les musées, centre d'art et école d'art, avec le soutien de l'Office fédéral de la culture. Diverses associations, lieux culturels, privés et commerçants participent aussi activement à cette manifestation au rayonnement national.

Heureuse coïncidence, l'Atelier Jean Tinguely à Paris, propriété de la Ville et du Canton, fête ses trente ans. Cet atelier, situé dans la Cité des Arts, au bord de la Seine, a accueilli depuis 1985 une multitude d'artistes fribourgeois de tous domaines. Aujourd'hui, TINGUELY2016 va mettre en avant la création fribourgeoise des trente dernières années et le rapport des artistes avec Fribourg et son artiste phare, dans le cadre de l'exposition au Musée Gutenberg. Fri Art s'intéressera à l'idée de l'anti-musée cher au Tinguely rebelle. L'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle et le MAHF rendront hommage à l'œuvre et à l'esprit de l'artiste, connu et reconnu dans le monde entier.

L'œuvre de Tinguely *Le Safari de la Mort Moscovite*, propriété du Musée Tinguely de Bâle, et d'autres véhicules et chars participeront au Grand Prix Tinguely, cortège et fête populaire qui aura lieu le premier week-end de septembre.

Vous découvrirez dans cette édition de 1700 un article aux pages 14-15 qui présente plus amplement TINGUELY2016 et les manifestations qui auront lieu durant le mois de février. Vous retrouverez les détails du programme dans chaque édition de 1700. Cette année restera, j'en suis sûre, dans les annales de notre ville de Fribourg, aimée de Jean Tinguely. Encore mes meilleurs vœux pour cette année 2016 et, avec pincement au cœur, je vous dis au revoir.

**MADELEINE
GENOUD-PAGE**



LE CHIFFRE

26 000

C'est le nombre approximatif d'habitants de la ville qui pourront se prononcer lors des élections communales du 28 février. Le chiffre définitif sera connu le 23 février à 12h, lors de la clôture du registre électoral.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo de couverture
«Hommage à Jo Siffert»,
1985, Jean Tinguely
© Ville de Fribourg / V. B.

Tirage
24432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin décembre 2015, la population légale de la ville était de **38 568 habitants**, soit 40 de plus qu'à la fin novembre 2015. La population en séjour était de 3007 (+ 37). Le chiffre de la population totale était donc au 30 novembre de 41 575 (+ 3). Sur ce nombre, 26 877 personnes étaient d'origine suisse et 14 698 d'origine étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 décembre 2015, la ville de Fribourg comptait **1985 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 169) par rapport à fin novembre 2015, pour un taux de demandeurs d'emploi de 10,7%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 999 pour un taux de chômage de 5,4%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a pris acte de la démission du conseiller général Diego Frieden et proclamé élu M. Thang-Dung Nguyen, suppléant de la liste CG-PCS;

a décidé la promotion du caporal Agustino Martins au grade de lieutenant à la section Appui du bataillon des sapeurs-pompiers, dès le 1^{er} janvier 2016;

a approuvé la nomination de M. Philippe Viridis à la présidence du Conseil stratégique consultatif et à la vice-présidence du Conseil d'administration de blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA;

a désigné les membres de la Commission Fribourg-sympa;

a décidé l'octroi d'une subvention extraordinaire et unique de 1000 francs pour le 60^e anniversaire de l'Amicale des patoisants de la Sarine;

a pris acte du programme d'instruction du bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg;

a approuvé la convention à passer avec le couvent des Cordeliers pour la liaison de mobilité douce entre la rue de Morat et les berges de la Sarine, au Grabensaal;

a décidé la vente d'une parcelle au chemin Montrevers et l'adaptation de la limite communale à la route Louis-Braille et à la route de Chantemerle.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt den Rücktritt von Diego Frieden aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Thang-Dung Nguyen, den Nachfolgenden auf der Mitte links-CSP-Liste, für gewählt;

beschliesst die Beförderung des Korporals Agustino Martins zum Leutnant in der Abteilung Unterstützung des Feuerwehrebataillons auf den 1. Januar 2016;

bewilligt die Ernennung von Philippe Viridis zum Präsidenten des strategischen Beirats und zum Vizepräsidenten des Verwaltungsrats der blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA;

ernennt die Mitglieder der Kommission «Fribourg-Sympa»;

beschliesst die Gewährung einer ausserordentlichen und einmaligen Subvention von 1000 Franken für das 60-Jahr-Jubiläum der Amicale des patoisants de la Sarine;

nimmt das Ausbildungsprogramm des Feuerwehrebataillons der Stadt Fribourg zur Kenntnis;

bewilligt das mit dem Franziskanerkloster abzuschliessende Abkommen für eine Langsamverkehrsverbindung zwischen der Murteggasse und dem Saaneufer im Grabensaal;

beschliesst den Verkauf eines Grundstücks am Chemin Montrevers und die Anpassung der Gemeindegrenze an der Route Louis-Braille und der Route de Chantemerle.

Lu 15 février 2016 (ma 16 février 2016 :
séance de relevée), à 19 h 30, grande salle
de la Maison de Justice (rue des Chanoines 1)
L'ordre du jour peut être consulté sur:
[www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/
conseil_general.htm](http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/conseil_general.htm)

Conseil général

Séance des 14 et 15 décembre 2015

Dernières mutations

La démission de M. Diego Frieden du groupe Centre gauche-PCS a engendré deux élections. La première a repourvu la place du démissionnaire au sein de la Commission de l'informatique en y désignant M. **Thanh-Dung Nguyen** (CG-PCS), dernier arrivé au Conseil général, et la seconde a intégré M. **Maurice Page** (CG-PCS) à la Commission de fusion.

Plan financier 2016-2020: des recettes pour faire recette sur fond d'inquiétude et de prudence

La Directrice des finances, M. **Genoud-Page**, rappelle que le Plan financier est un des outils stratégiques de la gestion du Conseil communal. En effet, la méthodologie prévisionnelle des recettes, sur laquelle il repose, permet une plani-

fication financière efficiente à moyen terme. La réactualisation du Plan financier intègre les ajustements des priorités décidés par le Conseil communal durant l'année, en lien avec les nouveaux enjeux. La prévision des recettes fiscales des personnes physiques et morales en constitue l'essence. Cette année, le Conseil communal a joué la prudence, en appliquant un taux moyen d'augmentation des recettes de 2,1%. Les prévisions ne tiennent cependant pas compte des effets de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

D. Jordan Perrin, Présidente de la Commission financière, relève la prudence de l'Exécutif dans ses prévisions. Elle recommande au Conseil communal de poursuivre le suivi serré de l'évolution des différentes ressources fiscales, plus particulièrement celles des personnes

morales. Elle invite le Conseil communal à « *opérer les bons choix stratégiques qui permettront de stimuler les recettes par le biais de la recherche de nouvelles taxes ou d'optimisation de certains émoluments, et de rechercher également un maximum de synergies, par exemple dans le cadre de collaborations intercommunales, de regroupements des achats publics et des tâches au sein des Services communaux.* »

Pour le porte-parole du groupe démocrate-chrétien/vert/libéral, **A. Sacerdoti**, le contenu du plan financier impose une réflexion « *dès à présent, aux autorités communales et cantonales sur la nécessité d'une péréquation fiscale de l'impôt sur les sociétés au niveau d'une agglomération de communes et, sans doute également, au niveau cantonal. Cette prévision financière*

relance la nécessité absolue de fusion entre les communes du Grand Fribourg et de leur prise de conscience d'une communauté de destin. » L'intervenant relève encore que le plan financier 2016-2020 est le premier qui entérine la disparition des dividendes des Services industriels suite à leur réorganisation.

En vue d'améliorer les recettes de la Ville, **P. Odermatt**, au nom du groupe socialiste, appelle de ses vœux la mise en place d'une taxe sur les plus-values. « *Bekanntlich erhalten Grundeigentümer wenn sie eine Umzonung machen können oder aufzonen können eine Wertzunahme ihrer Grundstücke. Es ist also nicht mehr als recht, dass sich die Grundeigentümer mit dem planungsbedingten Mehrwert an den Infrastrukturkosten beteiligen.* » Cependant la marge de manœuvre concédée par la Confédération dans

Generalrat

Sitzung vom 14. /15. Dezember 2015

Neueste Veränderungen

Der Rücktritt von Diego Frieden aus der Mitte links-CSP-Fraktion machte zwei Wahlen erforderlich. In der ersten wurde das neue Generalratsmitglied **Thanh-Dung Nguyen** (ML-CSP) auf den leer gewordenen Platz in der Informatikkommission, in der zweiten **Maurice Page** (ML-CSP) auf den Platz des Zurückgetretenen in der Fusionskommission gewählt.

Finanzplan 2016–2020: trotz Einnahmen, die für sich einnehmen, Besorgnis und Vorsicht

Die Finanzdirektorin **Madeleine Genoud-Page** rief in Erinnerung, dass der Finanzplan eines der strategischen Geschäftsführungsinstrumente des Gemeinderats ist. Die Methodologie der zu veranschlagenden Einnahmen, auf der er beruht, ermöglicht eine mittelfristige Finanzplanung. Die Aktualisierung des Finanzplans integriert die Berichtigungen der Prioritäten, die

der Gemeinderat während des Jahrs aufgrund neuer Problemstellungen beschlossen hat. Die Vorausplanung der Steuereinnahmen der natürlichen und juristischen Personen steht dabei im Mittelpunkt. Dieses Jahr liess der Gemeinderat besondere Vorsicht walten, indem er mit einer durchschnittlichen Ertragssteigerungsrate um 2,1% rechnete. Unberücksichtigt bleiben allerdings die Auswirkungen der Unternehmenssteuerreform (USR III).

Dominique Jordan Perrin, Präsidentin der Finanzkommission, hob die Vorsichtigkeit der Exekutive in ihren Prognosen hervor und riet dem Gemeinderat, die Entwicklung der verschiedenen Steuererträge, insbesondere jene der juristischen Personen, weiterhin scharf im Auge zu behalten. Der Gemeinderat müsse « *die richtigen strategischen Entscheide treffen, um die Einnahmen durch die Suche*

nach neuen Abgaben und die Optimierung bestimmter Gebühren zu verbessern, und zudem ein Maximum von Synergien suchen, zum Beispiel im Rahmen der interkommunalen Zusammenarbeit oder der Zusammenlegung öffentlicher Ankäufe und der Aufgaben innerhalb der Gemeindedienste. »

Für den Sprecher der CVP/GLP-Fraktion, **Alexandre Sacerdoti**, verpflichtet der Inhalt des Finanzplans die Gemeinde- und Kantonsbehörden, möglichst rasch Überlegungen anzustellen « *über die Notwendigkeit eines Unternehmenssteuerausgleichs auf Agglomerations- und wohl auch auf Kantonsebene. Diese Finanzplanung beweist erneut die absolute Notwendigkeit einer Fusion der Gemeinden von Grossfreiburg, die sich bewusst werden müssen, dass sie eine Schicksalsgemeinschaft bilden.* » Wie der Redner betonte, ist der Finanzplan 2016-2020 der erste,

der die Aufhebung der Dividenden der neu organisierten Industriellen Betriebe berücksichtigt.

Im Namen der SP-Fraktion forderte **Pius Odermatt**, zur Verbesserung der städtischen Einnahmen eine Steuer auf Veräusserungsgewinne einzuführen. « *Bekanntlich erhalten Grundeigentümer, wenn sie eine Umzonung machen können oder aufzonen können, eine Wertzunahme ihrer Grundstücke. Es ist also nicht mehr als recht, dass sich die Grundeigentümer mit dem planungsbedingten Mehrwert an den Infrastrukturkosten beteiligen.* » Allerdings ist der vom Bund gewährte Handlungsspielraum augenblicklich vom Kanton blockiert. Ein Fingerzeig für die Gemeindevertreter im Grossen Rat!

Pierre-Olivier Nobs, Präsident der Mitte links-CSP-Fraktion, liess in Anbetracht der Qualität des Finanzplans « *Service des finances* » und

Mo., 15. Februar 2016 (Di., 16. Februar:
Fortsetzung) 19.30 Uhr, Grosser Saal
des Justizgebäudes (Chorherrengasse 1)
Verfügbare Traktandenliste unter:
[www.ville-fribourg.ch/vfr/de/pub/officialle/
generalrat.htm](http://www.ville-fribourg.ch/vfr/de/pub/officialle/generalrat.htm)

ce domaine est actuellement bloquée par l'Etat. Avis aux représentants des communes au Grand Conseil!

Le Centre-gauche-PCS, par la voix de son Président, **P.-O. Nobs**, fait rimer, au vu de la qualité du Plan financier, Service des finances avec confiance. La prudence du Conseil communal est saluée, «*vu l'incertitude et les turbulences économiques et géopolitiques de cette année et, malheureusement, de celles qui s'annoncent. Cependant, ces projections nous guideront dans le cas où nous devrions tirer le frein à main des investissements. Mais, au vu des besoins et retards en matière scolaire et en matière d'aménagements indispensables pour créer un centre cantonal fort et attractif, le Centre gauche-PCS ne souhaiterait tirer ce frein à main qu'en cas de nécessité absolue!*»

Si le groupe des Verts, par son émissaire **F. Ingold**, s'est réjoui notamment de la construction d'écoles, de la nouvelle clé de répartition des frais du personnel enseignant entre le Canton et la Commune, d'avoir moins d'études dont on ne voit pas les projets, il a néanmoins déploré l'absence d'une part de rêve dans les projections d'un tel document. A quoi va ressembler la Ville de demain? «*A notre avis, il manque une politique audacieuse en matière de développement urbain, respectant la nature, le dynamisme et la dynamique des habitants. Nous aurions voulu voir plus d'aménagements de zones vertes, plus d'aide financière, des initiatives qui rendraient les quartiers plus durables, une politique d'assainissement énergétique, etc.*»

Relevant la forte hausse des investissements, **D. Aebischer**, au nom

du groupe libéral-radical, exhorte le Conseil communal à avoir le courage de se limiter uniquement aux investissements nécessaires et à limiter les dépenses ne générant que peu de valeur ajoutée pour les citoyennes et les citoyens. Les mesures d'investissement liées à l'Agglomération mériteraient d'être mieux communiquées et présentées car les projets qui les mettent en vigueur se répercutent sur les comptes futurs. «*Fribourg payant la moitié des charges, il serait bien que le Plan financier de l'Agglomération soit intégré à celui de la Ville*». Le groupe demande également que les charges liées au personnel soient mieux contenues.

P. Wicht, représentant du groupe UDC, estime que «*si la planification financière augure des exercices bénéficiaires jusqu'en 2018, grâce à la hausse d'impôts et en retenant*

le scénario le plus optimiste, les projections pour un horizon plus lointain ont de quoi nous préoccuper.» Parmi les cinq pistes évoquées dans la conclusion du Plan financier, une seule trouve grâce aux yeux du groupe UDC: les synergies avec d'autres communes. «*Nous encourageons vivement le Conseil communal à approfondir les réflexions dans ce domaine. La fusion serait bien sûr préférable, nous y restons tout à fait favorables.*» Une diminution des charges doit être une priorité.

«confiance» (Vertrauen) miteinander reimen. Die Vorsicht des Gemeinderats sei zu begrüssen, «*aufgrund der Unsicherheit sowie der wirtschaftlichen und geopolitischen Turbulenzen des laufenden, aber leider auch der kommenden Jahre. Diese Projektionen leiten uns jedoch, falls wir bei den Investitionen die Handbremse anziehen müssen. In Anbetracht der Bedürfnisse und des Rückstands im Bereich der Schulen und der für die Schaffung eines starken und attraktiven Kantonszentrums erforderlichen Einrichtungen möchte die Mitte links-CSP diese Bremse nur im äussersten Notfall anziehen.*»

Der Vertreter der Grünen, **François Ingold**, freute sich insbesondere über den Schulbau, den neuen Verteilschlüssel für die Kosten des Lehrpersonals zwischen Kanton und Gemeinde und über die geringere Zahl von Studien, die nicht zu

Projekten führen, beklagte aber, dass den Projektionen eines solchen Dokuments ein Quäntchen Traum fehle. Wie wird die Stadt von morgen aussehen? «*In unseren Augen fehlt eine mutige Politik in Sachen Stadtentwicklung, welche die Natur, den Dynamismus und die Tatkraft der Bewohner respektiert. Für uns müsste es mehr Grünzonen, mehr Finanzhilfe, Initiativen, die unsere Quartiere nachhaltiger machen, eine Energiesanierungspolitik usw. geben.*»

David Aebischer, Sprecher der FDP-Fraktion, ermahnte den Gemeinderat, angesichts der starken Zunahme der Investitionen nur solche vorzunehmen, die wirklich erforderlich sind, und die Ausgaben zu beschränken, die für Bürgerinnen und Bürger nur einen geringen Mehrwert erzeugen. Die mit der Agglomeration verknüpften Investitionsmassnahmen müssten besser

kommuniziert und präsentiert werden, da die Projekte, auf die sie sich beziehen, die künftigen Rechnungen belasten werden. «*Da Freiburg die Hälfte der Ausgaben zahlt, wäre es gut, den Finanzplan der Agglomeration in jenen der Stadt zu integrieren.*» Die Fraktion fordere zudem, dass die Personalausgaben besser überwacht werden.

Für **Pascal Wicht**, Vertreter der SVP-Fraktion, «*kündigt die Finanzplanung zwar dank der Steuererhöhung und unter Berücksichtigung des optimistischsten Szenarios Gewinnjahre bis 2018 an, doch sind die Aussichten für eine fernere Zukunft besorgniserregend*». Von den fünf Pisten, die in der Schlussbemerkung des Finanzplans genannt werden, findet nur eine einzige die Zustimmung der SVP-Fraktion: die Synergien mit anderen Gemeinden. «*Wir fordern den Gemeinderat eindringlich auf, die*

Überlegungen in diesem Bereich zu vertiefen. Natürlich sei die Fusion vorzuziehen, die wir befürworten.» Priorität müsse eine Verminderung der Ausgaben haben.

Concours Wettbewerb

321



Vue aérienne du quartier des Places. © Ville de Fribourg/V.B.

Comment s'appelle le grand rendez-vous musical estival du centre-ville qui se tiendra pour la troisième fois en 2016 ?

Réponse jusqu'au 20 février 2016 à « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Wie heisst das grosse sommerliche Musiksteldichein im Stadtzentrum, das 2016 zum dritten Mal stattfindet ?

Antwort bis 20. Februar 2016 an « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 319

En séance du Conseil communal du mardi 5 janvier 2016, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 319. La réponse à donner était : « **Route des Arsenaux à Fribourg** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M^{me} Marie Spicher

gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville* de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.

2^e prix M^{me} Marlyse Camélique

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix M^{me} Josette Rossmann

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix M^{me} Cécile Blanc

gagne une TPF Card, d'une valeur de 40 francs.

5^e prix M. Jean-Marie Piller

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.

Renouvellement de l'exécutif et du parlement communal

ÉLECTIONS COMMUNALES 2016

Le 28 février, les personnes ayant le droit de vote et d'élection à Fribourg sont appelées à élire leurs conseillers communaux et leurs représentants au Conseil général pour la législature 2016-2021. Ce renouvellement des instances politiques ayant lieu tous les cinq ans, il est important de distinguer les tâches de chaque Chambre et de rappeler les consignes de vote.



Le Conseil communal actuel entouré par la secrétaire de Ville (à droite) et la collaboratrice de celle-ci (à gauche). © Ville de Fribourg/V.B.

Conseil communal

Le Conseil communal constitue le pouvoir exécutif de la Ville de Fribourg. Il a pour tâches de :

- diriger et administrer la commune ;
- gérer les biens communaux ;
- préparer les objets (budgets, comptes, investissements, règlements) à traiter par le Conseil général et exécuter les décisions de ce dernier ;
- engager le personnel communal ;
- représenter la commune envers les tiers.

Présidé par le Syndic (équivalent du maire ou du président), le Conseil communal est actuellement composé de cinq membres à plein-temps, élus par le peuple pour une période

de cinq ans. Jusqu'en 2001, il était constitué de 9 membres, dont 3 officiant à plein-temps et 6 à temps partiel. Puis, par votation populaire, le peuple a décidé la professionnalisation de l'exécutif, mais en le réduisant à 5 membres. Chacun est à la tête d'une direction comprenant deux à trois Services communaux. Le Conseil communal actuel, en place depuis 2011, comprend les élus suivants :

Pierre-Alain Clément

PS, élu en 1999, syndic depuis 2001 Services de l'administration générale et de l'informatique

Jean Bourgknecht

PDC, élu en 1991, vice-syndic Services d'urbanisme et architecture,

du génie civil et des affaires bourgeoises

Madeleine Genoud-Page

Centre gauche – PCS, élue en 2006 Service des finances et Service culturel

Antoinette de Weck

PLR, élue en 2011 Services des écoles, des affaires sociales et des curatelles d'adultes

Thierry Steiert

PS, élu en 2011 Services de la police locale, de la mobilité et des sports

Les trois premiers d'entre eux ne se représentent pas pour un nouveau mandat et doivent donc être remplacés.

Renouvellement du Conseil communal en 2016

Le 28 février 2016, les personnes de nationalité suisse, de 18 ans révolus, domiciliées à Fribourg, ainsi que les personnes étrangères de 18 ans révolus détentrices d'un permis C, domiciliées à Fribourg et établies dans le canton depuis au moins 5 ans, seront appelées à élire le nouveau Conseil communal, qui officiera jusqu'en 2021. Le mode de scrutin est dit « proportionnel », c'est-à-dire que les sièges sont répartis entre les différents partis selon le nombre de suffrages récoltés. Ce système repose sur l'idée que les citoyens et citoyennes se prononcent d'abord pour un parti et ensuite pour une personne. On commence par compter les suffrages des partis afin de déterminer leur poids, puis on détermine leur

nombre de sièges. A l'intérieur des partis sont élus les candidats qui récoltent le plus de voix.

De manière pratique, le matériel d'élection se présentera sous la forme de listes comportant cinq noms de candidats pour un parti. Les électeurs peuvent ensuite voter de trois manières :

- « compacte » : en utilisant une liste imprimée et en n'y apportant aucune modification ;
- « panachée » : en biffant certains noms d'une liste pour les remplacer par des candidats d'une autre liste ;
- en utilisant une liste officielle vierge et en inscrivant à la main de 1 à 5 noms.

Répartition des Services et entrée en fonction

Quelques semaines après le scrutin, les nouveaux élus sont assermentés puis se réunissent pour une séance dite de « reconstitution ». En 2016, elle aura lieu le 16 avril. C'est à cette occasion que s'effectuent la répartition des différents Services communaux et l'élection du syndic*. Avec le retrait du syndic actuel, M. Pierre-Alain Clément, la Ville de Fribourg aura une nouvelle personne à sa tête. Les critères de sélection sont généralement l'ancienneté au sein du Conseil communal et la force du parti politique auquel il est affilié. Entre les élections et la séance de reconstitution du 16 avril, la Ville sera dirigée par le Conseil communal actuellement en place. Dès le 16 avril, les nouveaux Conseillers communaux débiteront leur mandat.

* le terme s'entend au féminin et au masculin.



La Maison de Justice à la rue des Chanoines 1.
© AVF / P.-F. Bossy

Conseil général

Les communes fribourgeoises de plus de 600 habitants ont la faculté de remplacer l'assemblée communale par un Conseil général. Celui-ci existe obligatoirement en ville de Fribourg, comme dans la plupart des chefs-lieux et des grandes communes du canton. Le Conseil général est le Parlement de la ville. Il est composé de 80 membres, élus tous les cinq ans par le peuple. Ses attributions principales sont de :

- décider du budget et approuver les comptes annuels de la commune ;
- fixer le taux d'impôt ;
- octroyer les crédits nécessaires aux investissements ;
- adopter les règlements communaux de portée générale.

Séances

Le Conseil général se réunit une dizaine de fois par année. Les séances sont ouvertes au public et se tiennent dans la grande salle de la Maison de Justice (rue des Chanoines 1).

Pour la première partie de l'année 2016, les séances auront lieu le :

- [Lundi 15 février](#), 19 h 30 (séance de relevée le mardi 16)
- [Lundi 25 avril](#), 19 h 30 (séance constitutive du nouveau Conseil général)
- [Lundi 30 mai](#), 19 h 30 (séance de relevée le mardi 31)
- [Lundi 4 juillet](#), 19 h 30 (séance de relevée le mardi 5 juillet)

Déroulement d'une séance Les messages

Les messages émanent du Conseil communal et sont destinés au Conseil général car ils portent sur les objets de la compétence de ce dernier. Ils accompagnent les

comptes et budgets, concernent les règlements d'intérêt général ou leurs modifications, les crédits d'étude ou d'ouvrage pour la construction de bâtiments ou leur transformation et contiennent chacun un projet d'arrêté sur lequel le Conseil général doit se déterminer et qui constitue sa décision.

Après la liquidation de l'ordre du jour, chaque membre du Conseil général peut faire usage des instruments parlementaires suivants :

Les propositions et les postulats

Les membres du Conseil général peuvent soumettre au Conseil communal des propositions demandant l'examen d'un objet particulier relevant de leur compétence. Les propositions font l'objet d'un rapport final dans lequel le Conseil communal fait part de sa détermination sur l'objet de la demande. Celle-ci est sanctionnée par un vote du Conseil général, qui entérine sa décision formelle. Le postulat, quant à lui, est un outil complémentaire permettant aux membres du Conseil général de soumettre au Conseil communal des propositions demandant l'examen d'un objet particulier relevant de la compétence du Conseil communal. La liquidation des propositions et postulats a lieu dans le délai d'une année.

Les questions

Chaque membre du Conseil général peut poser des questions au Conseil communal lors de chacune de ses séances. Le sujet peut toucher tous les thèmes. La question comporte l'avantage de pouvoir obtenir une réponse séance tenante.

Les résolutions

A l'occasion d'événements importants, le Conseil général peut voter des résolutions ayant un effet purement déclaratif.

Renouvellement du Conseil général en 2016

Le 28 février 2016, les personnes de nationalité suisse, de 18 ans révolus, domiciliées à Fribourg, ainsi que les personnes étrangères, de 18 ans révolus, détentrices d'un permis C, domiciliées à Fribourg et établies dans le canton depuis au moins 5 ans, seront appelées à élire le nouveau Conseil général, qui officiera jusqu'en 2021. Le mode de scrutin est dit « proportionnel », c'est-à-dire que les sièges sont répartis entre les différents partis selon le nombre de suffrages récoltés. Ce système repose sur l'idée que les citoyens et citoyennes se prononcent d'abord pour un parti et ensuite pour une personne. On commence par compter les suffrages des partis, afin de déterminer leur poids puis, on détermine leur nombre de sièges. A l'intérieur des partis sont élus les candidats qui récoltent le plus de voix.

De manière pratique, le matériel d'élection se présente sous la forme de listes de 80 noms de candidats pour un parti ou un regroupement de partis de sensibilité proche. Les électeurs peuvent voter de 3 manières :

- « compacte » : en utilisant une liste imprimée et en n'y apportant aucune modification ;
- « panachée » : en biffant certains noms d'une liste pour les remplacer par des candidats d'une autre liste ;
- en utilisant une liste officielle vierge et en inscrivant à la main de 1 à 80 noms.

FORCES POLITIQUES AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LÉGISLATURE 2011-2016

- **Groupe socialiste : 25 élus**
- **Groupe Démocrate-chrétien / Vert libéral + indépendant : 18 élus**
- **Groupe des Verts : 11 élus**
- **Groupe Centre gauche – PCS : 6 élus**
- **Groupe libéral-radical : 10 élus**
- **Groupe Union démocratique du Centre : 10 élus**

LE BON BULLETIN DANS LA BONNE ENVELOPPE

Le 28 février sera un jour chargé pour les Fribourgeois pouvant exercer leur droit de vote : en plus du choix de leurs représentants, ils auront aussi à se prononcer sur quatre objets de votations fédérales. (Pour ces quatre objets, seuls les électeurs de nationalité suisse seront autorisés à s'exprimer.) Le matériel de vote des élections et des votations sera envoyé dans la même enveloppe, qui risque d'être relativement volumineuse. Afin que les bulletins de vote et les listes ne soient pas considérés comme nuls, il est primordial que chacun soit inséré dans l'enveloppe à laquelle il correspond.

Votations fédérales : bulletin de vote format C5, de couleur blanche, à insérer dans l'enveloppe correspondante format C5 portant le blason helvétique.

Conseil communal : liste format C6, de couleur blanche, à insérer dans l'enveloppe correspondante, blanche, de format C6, portant le blason de la Ville de Fribourg.

Conseil général : liste format A4, de couleur jaune, à insérer dans l'enveloppe correspondante, jaune, de format C5, portant le blason de la Ville de Fribourg.



Rentrée scolaire 2016/2017

Le Service des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le vendredi 26 février 2016. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février. Les enfants nés entre le 1.8.2011 et le 31.7.2012 entreront en 1^{re} année enfantine. L'entrée anticipée n'est plus possible. Les parents désirant retarder l'entrée de leur enfant en 1^{re} année enfantine, pour des raisons particulières, sont priés d'adresser une demande écrite jusqu'au 30 avril à M. Marcel Bulliard, inspecteur scolaire, chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg. Ce n'est qu'après un entretien réunissant les parents et l'inspecteur que la décision d'accorder ou non un report de scolarité sera prise.

Schulbeginn 2016/2017

Der Schuldienst ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am Freitag, 26. Februar 2016, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle betroffenen Eltern werden Anfang Februar angeschrieben. Alle Kinder, welche zwischen dem 01.08.2011 und dem 31.07.2012 geboren wurden, werden das erste Kindergartenjahr besuchen. Es ist nicht mehr möglich, die Kinder vorzeitig einzuschulen. Wenn besondere Umstände es rechtfertigen, können die Eltern den Eintritt ihres Kindes in die obligatorische Schule um ein Jahr aufschieben. Die Eltern sind gebeten, bis zum 30. April eine schriftliche Erklärung an Frau Christa Aebischer, Schulinspektorin, Postfach 72, 1712 Tafers, zu senden. Nach einem Gespräch mit den Eltern wird die Schulinspektorin einen Entscheid fällen.

Y'a plus d'eau dans le gaz !

NOUVELLE STRUCTURE DES SI

Afin de bénéficier de l'autonomie nécessaire pour être proactifs sur le marché de l'énergie, les Services industriels de la Ville de Fribourg ont adopté une nouvelle organisation. Dès le 1^{er} janvier, ils se scindent en deux sociétés anonymes, SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA, dont l'actionnaire unique est la Ville de Fribourg.

Les Services industriels (SI) de la Ville de Fribourg ont, depuis leur création en 1947, pour mission première d'assurer l'approvisionnement de la ville de Fribourg en eau potable. Depuis 1980, ils assumaient aussi d'autres mandats tels que la gestion de Frigaz SA, entreprise qui s'occupait de la distribution du gaz naturel dans le canton de Fribourg. Sept communes et deux consortiums faisaient aussi confiance aux SI pour l'exploitation de leur réseau d'eau. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les SI ont été transformés en deux nouvelles sociétés: SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA.

Le durcissement des législations ainsi que les changements des modes de consommation pouvaient être des menaces pour les SI mais induisaient aussi de nouveaux besoins chez leurs partenaires, représentant ainsi autant d'opportunités. Les SI ont une mission de service public pour s'occuper du réseau d'eau de la ville, mais avant la transformation, 80% de leurs activités correspondaient à du service aux autres communes et institutions, clients qui attendent un service de haute qualité à un prix intéressant. Afin de répondre efficacement aux mandats confiés et de développer de nouveaux services à haute valeur ajoutée liés à l'énergie, une nouvelle structure était primordiale. C'est pourquoi les SI ont été scindés en deux sociétés: SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA.

Stratégie

La stratégie de la nouvelle structure est axée sur l'exploitation des compétences et du savoir-faire actuels, au travers du développement de nouvelles prestations. Cela permettra de maintenir, voire d'augmenter les postes de travail, tout en valorisant les compétences des collaborateurs et en diversifiant leurs activités.

Dans le domaine de l'eau, l'objectif est de proposer – en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire des SI – des prestations de services et de conseils à d'autres communes ou à d'autres consortiums au sein et au-delà du canton de Fribourg. Dans le domaine de l'énergie, il était nécessaire de se focaliser sur le développement de prestations favorisant les énergies renouvelables, valorisant les déchets organiques et les rejets de chaleur. La nouvelle société développera aussi une activité de conseils aux communes en matière de plans communaux des énergies et les soutiendra dans leurs obligations d'exemplarité en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables.

C'est dans cette optique que sont nées les deux sociétés anonymes de droit privé entièrement en mains publiques: SINEF SA et Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA. Il s'agit là bel et bien d'une modification de structure et non d'une privatisation.

SINEF SA

La première société, SINEF SA, est une société de services qui a pour but d'offrir des prestations dans le



© Ville de Fribourg / V.B.

domaine de l'eau et des énergies. Elle assume des mandats déjà assurés par les SI, à savoir la gestion du Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), du Trinkwasserverbund Bibera (TWB), de certaines collectivités publiques et de partenaires privés, ainsi que le mandat de gestion de la deuxième société créée dans le cadre de ce projet. De plus, elle assurera un mandat de construction et d'exploitation des réseaux de gaz naturel de Groupe E Celsius (voir encadré). Les statuts de SINEF SA permettent de garantir aux organes dirigeants de la société l'autonomie nécessaire pour mettre en œuvre et développer la stratégie retenue, tout en maintenant un lien étroit avec les pouvoirs publics. La composition du Conseil d'administration de SINEF SA (7 à 9 membres) garantit la présence de deux conseillers communaux et de deux conseillers généraux de la Ville de Fribourg, ce qui permet d'assurer à la Ville une influence déterminante sur cette société. Les autres sièges sont prévus pour des personnes ayant des compétences spécifiques dans ces domaines d'activités.

Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA

La seconde société, Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA, est une société d'infrastructures détenant le réseau d'eau de la Ville de Fribourg. Son activité consiste en

la distribution d'eau potable aux habitants de la ville. Elle n'a pas de personnel. L'exploitation, la construction de réseau, l'approvisionnement et la facturation s'effectuent par mandats de prestations par SINEF SA. Le Conseil d'administration est composé de 7 à 13 membres, dont deux conseillers communaux et cinq conseillers généraux de la Ville de Fribourg. Cette nouvelle structure apporte la flexibilité, l'autonomie financière, comptable et organisationnelle qui permet de mettre en œuvre de manière optimale la stratégie des SI et d'assurer ainsi leur avenir.

Incidences sur la Ville

Le patrimoine est transféré aux nouvelles sociétés; les sources

restent, quant à elles, propriété de la Ville de Fribourg. La maîtrise de l'eau potable demeure à 100% en mains publiques, puisque la Ville est actionnaire unique d'Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA. La mise en place de cette nouvelle structure n'aura pas d'influence sur le prix de l'eau. En tant qu'actionnaire principal de SINEF SA, la Ville profitera pleinement des revenus générés par celle-ci.



QUID DE FRIGAZ SA

Dénommée Frigaz SA jusqu'au 1^{er} janvier 2016, l'entreprise était spécialisée dans l'approvisionnement en gaz naturel et en biogaz dans le canton de Fribourg. Elle n'employait aucun collaborateur car elle était administrée, sur mandat, par les Services industriels de la Ville de Fribourg. Les deux actionnaires majoritaires de Frigaz SA étaient la Ville de Fribourg et Groupe E.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Frigaz SA a intégré une nouvelle entreprise: Groupe E Celsius. Celle-ci regroupe des sociétés actives dans la fourniture de gaz naturel (Groupe E) et de chaleur à distance (Placad). En réunissant ces trois acteurs, Groupe E Celsius veut proposer une offre commune comprenant le gaz naturel, le biogaz et le chauffage à distance issus d'énergies renouvelables. C'est pour marquer le lancement de la nouvelle société Celsius qu'une piste de luge a été montée sur la place Georges-Python au début du mois de janvier. La Ville de Fribourg sera actionnaire à hauteur de 27,3% de la société, misant ainsi sur le futur.

Centres d'animation socioculturelle

PROGRAMME 2016



Les centres d'animation socioculturelle de REPER vous proposent leur nouveau programme:

- des accueils
- des camps
- des repas communautaires
- des projets
- des disponibilités pour développer vos envies.

Plus d'information sur www.reper-fr.ch



Une année, un hommage, une multitude d'événements

TINGUELY2016 Durant toute l'année, TINGUELY2016 propose plus de 50 manifestations en tous genres pour marquer les 25 ans de la mort de Jean Tinguely. Institutions et lieux culturels, artistes, écoles, associations, privés et commerçants sont réunis autour de ce projet. Un des points culminants de la fête sera un cortège populaire, le Grand Prix Tinguely, les 3 et 4 septembre en ville de Fribourg.

Porté par l'association du même nom, le projet TINGUELY2016 a été initié conjointement par la Ville et l'Etat de Fribourg en collaboration avec les institutions culturelles sises en ville. L'association a souhaité réunir autour de ce projet institutions culturelles, entreprises, artistes, associations, commerçants et privés par le biais d'un appel à idées, rendant la célébration ouverte et participative.

Favoriser l'accès à la culture

L'association, dont le comité se compose de neuf personnalités issues de la politique et des domaines culturel et touristique notamment, est présidée par André Ackermann et Ruth Lüthi en assure la vice-présidence. La Ville de Fribourg y est représentée par Madeleine Genoud-Page, conseillère communale en charge de la culture, et Natacha Roos, chef du Service culturel, qui ont travaillé activement au projet depuis ses débuts. Sylvain Maradan occupe le poste de chef de projet, parallèlement à son mandat pour la redynamisation du quartier du Bourg, qui accueillera de nombreuses manifestations.

Cette année TINGUELY2016 est l'occasion de rendre hommage à l'artiste fribourgeois le plus connu du XX^e siècle. Les événements et expositions feront vivre le rêve, l'esprit et l'aura de l'artiste tout en favorisant l'accès à la culture et à l'art, un des buts de l'association. Les manifestations assurent la visibilité de la ville tout en réunissant la population autour d'un projet d'envergure cantonale et de rayonnement national. Celui-ci permet également de mettre en valeur les acteurs culturels et le patrimoine matériel et immatériel fribourgeois.

Dans chacune de ses éditions 2016, le journal 1700 présentera plus en détail la programmation de TINGUELY2016.

Während des ganzen Jahres wird das 1700 in jeder Ausgabe das Programm im Detail vorstellen.

PROGRAMMATION IV

La colonne vertébrale des festivités se compose des expositions et manifestations organisées en collaboration avec les institutions culturelles sises en ville et de celles initiées par l'association TINGUELY2016.

Détours d'artistes 17 février-29 mai, Musée Gutenberg

Cette exposition rétrospective revient sur les artistes fribourgeois ayant séjourné à l'Atelier Jean Tinguely à Paris. Propriété de la Ville et de l'Etat de Fribourg, celui-ci fête cette année ses 30 ans, l'occasion de mettre en avant la création artistique fribourgeoise tous domaines confondus.

Le prochain numéro de 1700 reviendra plus amplement sur cette exposition.

30 ans, 60 affiches. Les affiches de Jean Tinguely par le collectionneur

Jean-Marc Rey
18-23 avril, Fribourg-Centre
L'exposition itinérante voyagera dans les districts et reviendra sur le parcours de Tinguely à travers le monde grâce à 60 affiches qu'il a créées.

Jean Tinguely: mythes et survivances 19-20 mai, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle/Musée d'art et d'histoire Fribourg

En plus de son exposition permanente dédiée à l'artiste, le musée propose un colloque scientifique ouvert au public, en collaboration avec l'Université de Fribourg. Des présentations d'œuvres de l'artiste et d'autres animations sont prévues durant toute l'année.

Les Caisses à outils de Jean Tinguely mi-août à mi-novembre, Haute école pédagogique de Fribourg

L'exposition itinérante *Les Caisses à outils de Jean Tinguely* se com-

pose de dix-sept caisses comme autant de petits ateliers interactifs qui permettent de se familiariser avec l'artiste et son processus artistique. Didactique et ludique, elle est destinée aux 4 à 12 ans et sera présentée dans tout le canton.

L'anti-musée 26 août-6 novembre, Fri Art

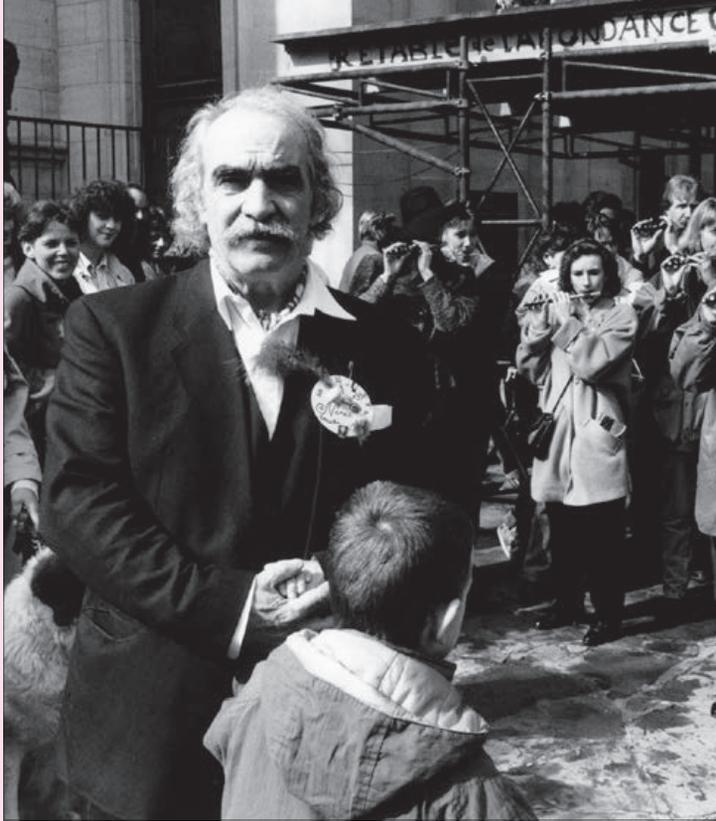
Fri Art se penche sur le Tinguely rebelle et propose une expérimentation artistique radicale qui permet au public de se confronter aux notions d'anti-art et d'anti-musée auxquelles Tinguely s'intéressa durant toute sa carrière.

Grand Prix Tinguely 3-4 septembre, ville de Fribourg

Une grande fête populaire aura lieu les 3 et 4 septembre. Durant le cortège du samedi, thématissant les passions de Tinguely, dont ses liens étroits avec les courses automobiles et Jo Siffert, une authentique machine de l'artiste, *Le Safari de la Mort Moscovite*, défilera à Fribourg. Diverses animations pour petits et grands compléteront le programme.

Eikonoclaste 3 septembre, ville de Fribourg

L'école professionnelle en arts appliqués de Fribourg, eikon, sortira les œuvres des musées fribourgeois en les associant de manière digitale lors d'une projection. Cette performance rend hommage à la manière de créer de Tinguely et met en avant l'héritage des institutions sous le regard neuf et impertinent d'artistes invités et des étudiants d'eikon.



Jean Tinguely, exposition au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, 1991.
© MAHF/François Emmenegger

PROGRAMMATION OFF

Suite à un appel à idées, l'association a invité la population à proposer animations, expositions, concours, chars ou décorations de vitrines, en lien avec Jean Tinguely. Les projets retenus composent le volet OFF de la programmation.

Aperçu non exhaustif de quelques événements qui auront lieu en ville de Fribourg :

Bourse Oldtimer & Teilmarkt **19-20 mars, Forum Fribourg**

Le plus grand salon de Suisse consacré aux voitures et motos de plus de 20 ans rendra un hommage à Jean Tinguely, fasciné par les voitures de course, la vitesse et les courses automobiles.

Les vitrines de Tinguely **22 avril-22 mai,** **rue de Lausanne** **et quartier du Bourg**

Les commerçants de la rue de Lausanne et du Bourg feront un clin d'œil au premier métier de Tinguely et décoreront leurs vitrines avec des objets, témoignages visuels ou autres mises en scène en honneur à l'artiste. Un concours élira la meilleure vitrine et un prix du public sera décerné.

Je t'appelais Seppi. Jo Siffert **par Jean-Claude Fontana** **13 mai-7 août, Bibliothèque** **cantonale et universitaire** **de Fribourg**

L'exposition de photographies de Jean-Claude Fontana reviendra sur les liens entre Tinguely et Jo Siffert.

Jean Tinguely, 25 ans déjà. **Exposition de Philippe** **Bouveret et Jwan Luginbühl** **10 juin-16 juillet, Galerie** **Jean-Jacques Hofstetter**

La galerie de la rue des Epouses exposera le travail de deux artistes qui se rapproche de celui de Tinguely par les matériaux et techniques utilisés et les thématiques traitées.

L'école des p'tits artistes **25-26 juin, centre-ville**

L'école des p'tits artistes proposera un parcours artistique dans le centre-ville et exposera les réalisations des enfants participant aux divers ateliers proposés par la Ville.

Témoignages vidéo

Le projet vidéo de la Fondation APCd ira à la rencontre des Fribourgeois et récoltera les anecdotes et souvenirs que tout un chacun peut avoir de l'artiste.

D'autres manifestations complètent la programmation. TINGUELY2016 réserve de belles surprises pour les mois à venir ! Retrouvez tous les détails sur www.tinguely2016.ch.

Ein Jahr, **eine Ehrung**, eine Vielzahl an Veranstaltungen

TINGUELY2016

Während des gesamten Jahres bietet TINGUELY2016 zahlreiche Ausstellungen und Veranstaltungen zum 25. Todestag des Künstlers Jean Tinguely an. Kulturorte und -institutionen, Künstler, Vereine, Schulen, Unternehmen, Gewerbetreibende sowie Privatpersonen haben sich vereint, um gemeinsam ein Projekt von nationaler Tragweite ins Leben zu rufen. Der Grand Prix Tinguely, Umzug und Volksfest am 3. und 4. September in der Stadt Fribourg, zählt als einer der Höhepunkte des Jahres.

Das Projekt TINGUELY2016 wurde durch die Stadt und den Kanton Freiburg initiiert und in enger Zusammenarbeit mit den kulturellen Institutionen der Stadt erarbeitet. Neun aus den politischen, kulturellen und touristischen Bereichen stammende Persönlichkeiten bilden den gleichnamigen Verein. Dieser wird von André Ackermann präsidiert, Vize-Präsidentin ist Ruth Lüthi. Die Stadt Freiburg ist durch Madeleine Genoud-Page, Gemeinderätin für Kultur, und Natacha Roos, Chefin des Kulturdienstes, vertreten.

Dem Verein liegt es stark am Herzen, den Traum, den Geist und die Aura des Künstlers einem breiten Publikum zu vermitteln sowie den Zugang zur Kultur und Kunst zu fördern. Die verschiedenen Veranstaltungen wecken für die Stadt sowie den Kanton nationale Aufmerksamkeit und verbinden zugleich die Bevölkerung der Region. Das Projekt fördert und inszeniert die kulturellen Akteure sowie das materielle und immaterielle Erbe Freiburgs.

Ein Programm in zwei Teilen

Das Rückgrat der Festlichkeiten, das IN-Programm, wird von Veranstaltungen gebildet, die von den freiburgischen Kulturinstitutionen und durch den Verein TINGUELY2016 selbst durchgeführt werden. Ausstellungen im Gutenberg-Museum und in der Kunsthalle Fri Art, Kolloquium im Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle/MAHF und Videoprojektionen der Freiburger Berufsfachschule Technik und Kunst eikon zählen unter anderem dazu.

Am 3. und 4. September ist zudem ein Volksfest in der Stadt Fribourg auf dem Programm. Der am Samstag stattfindende Umzug steht im Zeichen der verschiedenen Vorlieben des Künstlers, darunter der Autorennsport und die enge Beziehung zum Rennfahrer Jo Siffert. Alte Rennautos und die Tinguely-Maschine *Le Safari de la Mort Moscovite* fahren dabei quer durch die Stadt.

Zwei Ausstellungen, die während des ganzen Jahres durch den Kanton wandern, werden ebenfalls in Freiburg Halt machen :

- Die Ausstellung *Die Werkzeugkisten von Jean Tinguely* bringt den Kindern durch spielerische Posten die Arbeit Tinguelys näher.
- Der Sammler Jean-Marc Rey zeigt in der Ausstellung Tinguelys Kreationen in Form von 60 Plakaten aus der ganzen Welt.

Der zweite Teil des Programms, das OFF-Programm, ist durch verschiedene Veranstaltungen gebildet, die dem Komitee, von interessierten Personen oder Gruppen, vorgeschlagen und angenommen wurden. Diese Animationen, Wettbewerbe, Ausstellungen und andere Darbietungen ergänzen somit das umfangreiche Programm.

cinedolcevita le cinéma pour les aînés

Actif depuis 10 ans en Suisse alémanique, cinedolcevita est un ciné-club pour seniors qui a pris ses quartiers en Romandie l'automne dernier, notamment à Fribourg à travers une collaboration avec les cinémas cinemotion.

Le principe est simple: **un lundi par mois à 14 h 15**, une séance est programmée sous le label cinedolcevita au cinéma Rex 1 (boulevard de Pérolles 5). La projection est destinée en priorité – mais pas exclusivement – au public senior afin de lui offrir une opportunité de sortie et de rencontres.

La programmation est un savant cocktail entre films récents et plus anciens issus du cinéma d'ici et d'ailleurs. Afin d'accueillir aussi bien les publics francophones que germanophones, les films sont, dans la mesure du possible, diffusés en version originale, avec sous-titres.

La première projection de l'année 2016 se tiendra le lundi 8 février. Les cinéphiles pourront apprécier le documentaire *Le tableau noir* que le Suisse Yves Yersin a tourné dans les Montagnes neuchâteloises.

CINEDOLCEVITA 2016

Lu, 14 h 15, Rex 1 (Bd de Pérolles 5)

8 février

Le tableau noir, d'Yves Yersin

7 mars

Les silences du palais, de M. Tlatli (en partenariat avec le FIFF)

11 avril

L'homme qui aimait les femmes, de F. Truffaut (en partenariat avec cinéplus)

9 mai

The Theory of Everything, de J. Marsh

13 juin

Tête en friche, de J. Becker

Pro Senectute vous aide

Jusqu'à la fin du mois de mars, Pro Senectute Fribourg aide les personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg à remplir leur déclaration d'impôt, par le biais de collaborateurs compétents et discrets. Le tarif de cette prestation est de Fr. 50.– pour 1 heure (Fr. 20.– pour chaque quart d'heure supplémentaire). Cette offre s'adresse uniquement aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Pour tout renseignement complémentaire ou pour prendre rendez-vous, veuillez-vous adresser à

Pro Senectute
Passage du Cardinal 18
Tél. 026 347 12 40



Für weitere Auskünfte oder Ihre Anmeldung wenden Sie sich bitte an

Pro Senectute
Passage du Cardinal 18
Tel. 026 347 12 40

Pro Senectute hilft

Bis Ende März helfen kompetente und diskrete Mitarbeitende von Pro Senectute Freiburg Personen, die mehr als 60 Jahre alt und im Kanton wohnhaft sind, beim Ausfüllen der Steuererklärung. Der Tarif für diese Dienstleistung beträgt Fr. 50.– für 1 Stunde (Fr. 20.– für jede zusätzliche Viertelstunde. Dieses Angebot richtet sich ausschliesslich an Personen mit einer einfachen Steuererklärung (keine Mietobjekte, keine Wertschriften).

Des seniors qui se connectent

AIDE POUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Chaque mardi soir, des jeunes bénévoles de la Croix-Rouge fribourgeoise se tiennent à disposition des seniors pour répondre à leurs questions en matière de natel, smartphone, ordinateur et tablette, offrant ainsi une aide personnalisée et gratuite.

Si les jeunes semblent être nés avec une tablette ou un iPhone à la main, les seniors ont vécu, voire subi le développement des nouvelles technologies. Des téléphones à cadran aux smartphones, des premiers IBM jusqu'au MacBook pro, le mode de communication a profondément changé. Certaines personnes se sont adaptées, d'autres n'ont pas eu l'occasion de suivre. Qui l'aurait pu, d'ailleurs, tant l'essor des nouvelles technologies a été rapide. Les seniors reconnaissent toutefois l'utilité et la praticité de ces appareils mais trouvent parfois difficile de les utiliser (cela vaut d'ailleurs aussi pour nombre de personnes plus jeunes). Afin de les aider, la Croix-

Rouge jeunesse fribourgeoise a décidé d'agir. Elle a lancé Permanence nouvelles technologies. Le principe: chaque mardi, de 17 h à 17 h 45, dans les locaux de la Croix-Rouge fribourgeoise, des bénévoles se tiennent à disposition des seniors et répondent à toutes leurs questions en matière de natel, smartphone et ordinateur. Rien à voir avec un cours où les bénévoles seraient des enseignants et suivraient un manuel. Ce sont les seniors qui viennent avec leur matériel, leurs questions, leurs problèmes et leurs besoins. Les jeunes essaient d'y répondre en fonction de leurs compétences: iPhone, Samsung, Mac ou PC, chacun son domaine. Les interrogations

les plus fréquentes des participants sont « Comment envoyer un sms? », « Comment lire les sms que je reçois? » ou alors « A quoi servent les applications? Comment les installer? » Pendant 45 minutes, les volontaires résolvent un maximum de problèmes. Et si ce laps de temps ne suffit pas, les seniors sont invités à revenir la semaine suivante: la permanence est gratuite.

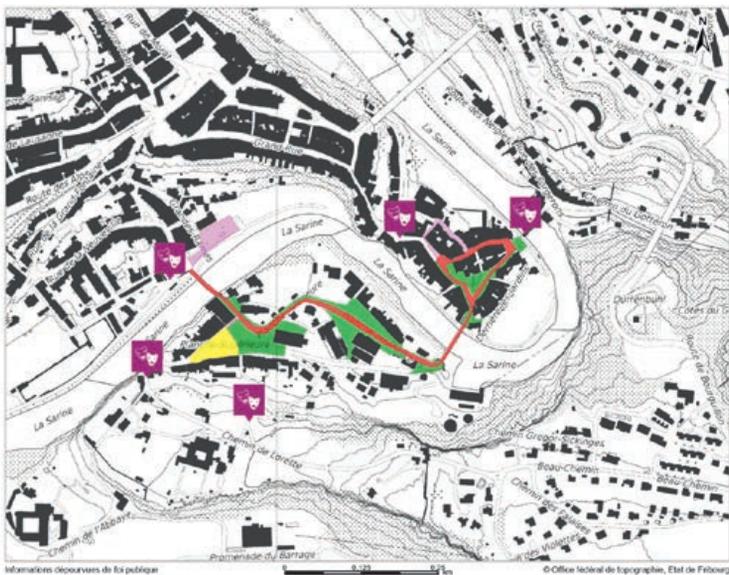
INFOS

**Ma, 17 h - 17 h 45,
Croix-Rouge fribourgeoise,
(rue Guillaume-Techterman 2)
Tél. 026 341 39 61**

Un Rababou, des chars, des guggens

CARNAVAL DES BOLZES 2016

Du 6 au 9 février, c'est parti pour la 48^e édition du Carnaval des Bolzes! Le Rababou brûlera, mais à la Planche-Supérieure. Ce déplacement entraîne une modification du tracé du cortège dominical. Que les «Carnavaliers» se rassurent, l'ambiance sera au rendez-vous!



Le Rababou flambra toujours en Basse-Ville! Mais cette année, le bonhomme Hiver sera mis à feu à la Planche-Supérieure. Ce déménagement a amené le tout nouveau comité d'organisation à revoir le trajet du cortège du dimanche 7 février.

Un nouveau tracé et des consignes de sécurité

Lancé à 14h 39 par un coup de canon de la Batterie 13, le cortège passera par la Planche-Supérieure, la Planche-Inférieure, le pont du Milieu, la place du Petit-St-Jean puis retour à la Planche-Supérieure via le bas de la rue de la Samaritaine, le pont du Milieu et la Planche-Inférieure. Pour des raisons de sécurité, une fois le défilé en marche, les ponts de Saint-Jean et du Milieu seront réservés uniquement aux chars et

aux guggenmusik, et donc interdits aux piétons. Ce n'est qu'une fois que le dernier char aura traversé les ponts que les badauds seront autorisés à les franchir. Ainsi, les «Carnavaliers» souhaitant se rendre à la Planche-Supérieure sont invités à le faire avant 14h 39 ou à atteindre cette place via le chemin St-Jost. Quant aux personnes ayant vu les chars en l'Auge et souhaitant assister à la mise à feu du Rababou, elles ne pourront parcourir le pont du Milieu qu'après le dernier char. Il leur est ensuite conseillé d'atteindre la Planche-Supérieure via le Karrweg. Par ailleurs, dès le dimanche à 13h, les chars seront stationnés à la rue de la Neuveville. Par conséquent, les piétons seront priés d'emprunter la ruelle des Liguoriens et le chemin de la Motta.

14 chars, 11 guggenmusik

La fête sera belle : le cortège dominical présentera 14 chars et 11 guggenmusik de tout le pays. Le défilé des enfants du mardi, gratuit, sera lui aussi bien fréquenté. Le nombre de chars est en forte augmentation par rapport à 2015. Les organisateurs s'en réjouissent et appellent tous les Fribourgeois à descendre en Basse-Ville le 7 février! Un souci pour l'avenir subsiste : trouver des locaux pour fabriquer ces engins dans de bonnes conditions est de plus en plus difficile. Les organisateurs lancent un appel aux personnes, entreprises et collectivités possédant des hangars ou halls et qui seraient susceptibles de les mettre à disposition des artisans.

Caves ouvertes en l'Auge

Le Carnaval des Bolzes, c'est aussi des soirées de fêtes dans les rues de l'Auge. Les noctambules se retrouveront chaque soir du samedi 6 au mardi 9 février. Une tente sera montée sur la place du Petit-Saint-Jean et proposera boissons et concerts de guggens. Les traditionnels caves, bars et restaurants de la place participeront à la foire. Le dimanche à 10h, le Conseil communal remettra les clés de la ville au comité d'organisation au bas de la rue de la Samaritaine. A cette occasion, l'Association des cafetiers et restaurateurs de la Basse-Ville offrira un apéritif.

Plus d'infos

www.carnavaldesbolzes.ch

Les Salons de Modeste 2016



Chaque année, depuis 1995, les Salons de Modeste mêlent curiosité et convivialité. En 2016, ils se dérouleront au soir du **vendredi 26 février à Fribourg.**

Ce soir-là, dès 19h, chacune et chacun pourra se rendre dans l'un des salons ouverts par des particuliers selon un critère de répartition et une liste d'adresses dévoilés le jour même par les médias. Qui sonnera à la porte? Qui l'ouvrira? Ce sera là l'un des mystères d'une soirée offerte aux rencontres de hasard. Après les réunions dans les salons, une fête réunira tous les participants en deuxième partie de soirée dans un lieu tenu secret jusqu'au dernier moment.

Si l'idée d'ouvrir un salon vous séduit, merci de contacter salonsdemodeste@gmail.com ou 079 311 91 25 jusqu'au vendredi 29 janvier (passé ce délai, il est encore possible de tenter sa chance...).

VOTATION ET ÉLECTIONS COMMUNALES DU 28 FEVRIER 2016

ABSTIMMUNG / GEMEINDE- UND GENERALRATSWAHLEN VOM 28. FEBRUAR 2016

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **28 février 2016**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants :

1. VOTATIONS FÉDÉRALES

1. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage » ?**
2. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) » ?**
3. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » ?**
4. **Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (réfection du tunnel routier du Gothard) ?**

2. ÉLECTIONS COMMUNALES

1. Election des membres du Conseil communal ;
2. Election des membres du Conseil général.

OÙ ?

Le **bureau de vote de la Ville** est situé dans le quartier du Bourg, à la **rue des Chanoines 1**, Maison de Justice

QUAND ?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs : le **samedi de 10h à 12h** le **dimanche de 10h à 12h**

VOTE ANTICIPÉ : PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance** : L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt** : L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. Dès vendredi 17 h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause
 - Les enveloppes de vote doivent être placées dans l'enveloppe-réponse grise faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la Poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la Poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP :
mardi, 23.2.2016, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP :
dimanche, 28.2.2016, à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **28. Februar 2016** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

1. EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Wollen Sie die Volksinitiative «Für Ehe und Familie – gegen die Heiratsstrafe» annehmen?**
2. **Wollen Sie die Volksinitiative «Zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer (Durchsetzungsinitiative)» annehmen?**
3. **Wollen Sie die Volksinitiative «Keine Spekulation mit Nahrungsmitteln!» annehmen?**
4. **Wollen Sie die Änderung vom 26. September 2014 des Bundesgesetzes über den Strassentransitverkehr im Alpengebiet (STVG) (Sanierung Gotthard-Strassentunnel) annehmen?**

2. GEMEINDE- UND GENERALRATSWAHLEN

1. Wahl der Mitglieder des Gemeinderates;
2. Wahl der Mitglieder des Generalrates.

WAHLLOKALE

Das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für die Stimmberechtigten geöffnet:
Samstag 10.00 – 12.00
Sonntag 10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE:

BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE DES ANTWORTCOUVERTS BEI DER GEMEINDE (DEPONIERTE STIMMABGABE)

In Anwendung des Art. 18 des GABR, kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe**: Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnenganges beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe**: Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr, beim Stadthaus, Rathausplatz 3, abgegeben werden. Ab Freitag 17.00 Uhr bis spätestens sonntags um 9.00 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden.
 - Die einzelnen Stimmcouverts müssen in das graue Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rücksendung streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, den 23.02.2016, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

Sonntag, den 28.02.2016, um 12 Uhr.

A la bibliothèque

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi : 14 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 18 h
Jeudi : 14 h - 20 h
Samedi : 10 h - 12 h

Embarquement des classes pour le Voyage-lecture 2016 !



Pour la septième année, la Bibliothèque propose, en marge des visites de classes habituelles, un Voyage-lecture intitulé Familialivres à l'intention de toutes les classes enfantines et primaires de la ville.

La famille est le thème choisi pour le Voyage-lecture 2016.

Le Voyage-lecture est un partenariat bibliothèque – école qui se déroule en plusieurs étapes, de février à juin 2016.

Au programme

- › **Deux visites à la bibliothèque** où des livres sont présentés de façon dynamique afin de susciter l'envie de lecture chez les enfants. Les livres sont prêtés à la classe.
- › **Accompagnement de la lecture** en classe par les enseignants.
- › **Partage de lecture** par les élèves. Chaque classe choisit un ou plusieurs livres, puis propose une interprétation de lecture à une autre classe. Le jeune lecteur devient à son tour passeur de livres. Le voyage commencé en bibliothèque se termine à l'école en compagnie des bibliothécaires.

Contes pour les enfants avec Caroline

A 16h30, les vendredis 22 janvier, 19 février, 18 mars et 15 avril 2016.

Rencontres avec des écrivains

Marie-Hélène Lafon mercredi 2 mars 2016 à 18h30
Axel Khan, généticien mercredi 6 avril 2016 à 18h30

Lieu : salle André-Joseph Rossier

Organisation : Alliance Française de Fribourg. Entrée pour les non-membres Fr. 10.–.

In der Bibliothek

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfribourg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr

Märchenstunde in der Deutschen Bibliothek

Jeden Winter besucht uns die Märchenfee Dominique immer am ersten Freitag im Monat in der Bibliothek. Nutzen auch Sie die Gelegenheit und schicken Sie Ihre Kinder vorbei. Die Märchenfee erzählt spannende, lustige und phantasievolle Geschichten jeweils von 17 bis 17.45 Uhr für Kinder von 4 bis 8 Jahren.

Diese Saison noch am 5. Februar und am 4. März. Die Teilnahme ist kostenlos.

Buchrezensionen

Susan Kreller

Schneerie



Adrian und Stella sind die besten Freunde. Immer schon. Doch plötzlich ist alles anders, und Adrian verliebt sich in Stella, das Nachbarsmädchen. Der vierzehnjährige Junge muss den ersten furchtbaren Liebeskummer überleben und es vielleicht trotzdem schaffen, Stellas Freund zu bleiben. Schneerie von Susan Kreller gewann den deutschen Jugendbuchpreis 2015 und

erzählt ohne Jammerton und ohne Erste-Liebe-Kitsch, aber mit viel Bildgewalt und abenteuerlichen Wortkreationen eine lyrische und herzergreifende Geschichte ohne Happy End, passend für die kalte Jahreszeit.

Dörte Hansen

Altes Land

Für die Nachbarn des Hofes im Alten Land ist die fünfjährige Vera «das Polackenkind», weil sie 1945 mit ihrer Mutter aus Ostpreussen geflohen ist. Ihr Leben lang fühlt sie sich fremd in dem grossen, kalten Bauernhaus und kann trotzdem nicht davon lassen. Bis 60 Jahre später plötzlich ihre Nichte Anne vor der Tür steht. Sie ist mit ihrem kleinen Sohn aus Hamburg-Ottensen geflüchtet, wo ehrgeizige Vollwert-Eltern ihre Kinder wie Preispokale durch die Strassen tragen und wo Annes Mann eine Andere liebt. Vera und Anne sind einander fremd und haben doch viel mehr gemeinsam, als sie ahnen. Dörte Hansen erzählt von zwei Einzelgängerinnen, die überraschend finden, was sie nie gesucht haben: eine Familie.

Découverte du **Mardi**

Bernard Blancpain (1907-1990), personnalité fribourgeoise connue dans sa jeunesse comme coureur automobile puis, plus tard comme brasseur, ignorait qu'en remettant quelques-uns de ses objets familiers à Jean Tinguely, il allait les retrouver mis en mouvement dans une étrange machine à l'allure d'oiseau : une plume de paon, une balle de golf, un fruit de cocotier évoqueraient les passions de cet homme fasciné très tôt par les courses automobiles auxquelles il a renoncé pour succéder à son père à la direction de Cardinal. Faut-il concevoir cette machine affublée d'éléments choisis avec pertinence comme un portrait détourné ? Cette interprétation est trop restrictive pour correspondre à la vision tinguelienne de la sculpture qui mêle vitesse, bruits étudiés, fragilité du mécanisme, mouvements inattendus et humour pour faire naître chez le spectateur l'étonnement. Et pourtant, le portrait est bien là !

Colette Guisolan-Dreyer vous en dira plus le 9 février à 18h30 au Musée d'art et d'histoire dans le cadre des « Découvertes du mardi ».

Jean Tinguely
Un héron de ferraille :
Hommage
à Bernard Blancpain,
années 1980
Fer, moteur, objets.
© MAHF



La **poésie**, ça carbure !

EXPOSITION

L'association Semaines de la lecture propose une nouvelle exposition originale et surprenante. « La Poésie, ça carbure ! » est à voir jusqu'au 24 mars à la galerie Espace 25. Elle s'accompagne de nombreuses conférences et animations diverses.

Installée dans une station-service, univers étonnant et parfois détonnant, *La Poésie, ça carbure !* a été mise en scène par René Walker. Pompe à essence, pneus et jantes, bidons et pièces détachées, il y a de quoi manipuler, écouter, regarder, lire, réfléchir. Oui, la poésie, c'est pour tous, ça se partage, ça se vit au quotidien, c'est à sortir des recueils et des préjugés.

Le visiteur s'interroge sur l'essence, les sens et les contre-sens de la poésie. Il découvre des poètes du monde entier dont des Fribourgeois, telle Amalita Hess. Dangereuse, frelatée parfois, la poésie peut être utilisée à des fins politiques explosives. L'exposition rappelle par exemple qu'il est des pays où la parole poétique est muselée. Celle-ci fait peur car elle est puissante et source de consolation, de

chants de métissage, d'amour, de courage, de refus du racisme et de l'exclusion. Envers et contre tout, la poésie porte secours à qui veut l'écouter. *La Poésie, ça carbure !* est le lieu où faire le plein d'énergie et de vie ou tester le pouvoir catalysant des mots. Une visite s'impose pour prendre conscience de la présence de la poésie et de son impact dans le quotidien, de sa beauté et de sa dissidence. Elle affirme que là où est la poésie, il y a le monde. Prévert disait « La poésie, c'est le plus joli surnom qu'on donne à la vie ».

Galerie Espace 25
Boulevard de Pérolles 25
Ma à ve : 8h - 18h et sa-di : 14h - 17h
Jusqu'au 24 mars
Entrée libre, y c. aux conférences et animations

Le Ciné-Club aura **50 ans**

Le **Ciné-Club universitaire de Fribourg** fêtera ses **50 ans** d'existence en 2016. Pour célébrer ce jubilé, il prévoit plusieurs événements ainsi qu'un cycle spécial durant l'automne 2016.

Nous sommes à la recherche d'**anciens / nes membres** ayant participé à cette grande aventure que fut et qu'est toujours le Ciné-Club. Un souper de retrouvailles sera notamment organisé ainsi qu'un cycle du jubilé autour de films ayant marqué les annales du CCU.

Si vous êtes vous-même ancien / ne membre ou que vous en comptez parmi vos connaissances veuillez, si vous le voulez, contacter alumnis@cene-club.ch ou bien téléphoner au **079 636 32 50**.

Der Ciné-Club wird **50**

Der **Ciné-Club der Universität Fribourg** feiert im Jahre 2016 seinen **50. Geburtstag**. Um dieses Jubiläum zu feiern, hat der Club mehrere Veranstaltungen vorgesehen sowie auch ein spezielles Programm im Herbst 2016. Wir sind auf der Suche nach **ehemaligen Mitgliedern**, die auch einmal Teil des Ciné-Club-Abenteuers waren. Ein gemeinsames Abendessen wird dafür organisiert sowie auch ein Jubiläumsprogramm mit den sehenswerten Filmen, welche die Ciné-Club-Geschichte geprägt haben.

Wenn Sie auch ein ehemaliges Ciné-Club-Mitglied sind oder welche in Ihrer Bekanntschaft kennen, schreiben Sie uns doch bei Interesse ein kurzes Mail an alumnis@cene-club.ch oder rufen Sie uns unter der folgenden Nummer **079 636 32 50** an.

Des riffs **crescendo**

DE JEUNE DIEU À GRAND DIEU

Alain Monod, c'est la mémoire de la scène underground fribourgeoise. Avant que Fri-Son n'existe, il avait déjà donné nombre de concerts à Fribourg. En 1988, Al Comet rejoint les

Young Gods, le groupe fribourgeois le plus connu en Suisse et au-delà. A son retrait du groupe en 2014, il devient Mahadev Cometo, joueur de sitar.



Mahadev Cometo au sitar devant les projections psychédéliques de Jean-Louis Gafner (Inde, décembre 2015).
© Ivana Vessaz

« Tout le monde se connaît à Fribourg ! » En discutant avec Alain Monod, on se rend compte que l'ex-« sampler » des Young Gods n'a pas tort. Sa carrière de musicien a été influencée par ses amis, les amis de ses amis et des heureux hasards. Le Fribourgeois commence le piano classique à l'âge de 7 ans, avant que son oncle ne l'initie au jazz et au boogie-woogie. « Très jeune, j'allais jouer dans les bistrotts pour me payer des cannettes et offrir des verres aux copines ! » A 13 ans, un film sur Woodstock, Richie Havens et Jimi Hendrix le convainquent de se consacrer à la musique. Il monte alors son premier groupe, dont il est le guitariste, et reprend des titres de Jimi Hendrix. « A cette époque, il n'y avait ni Fri-Son, ni La Spirale, ni aucun club. Les potes arrangeaient les concerts. » Ce groupe s'arrête lorsque Alain doit aller à l'armée. Fils de pilote et détenteur de licences d'aviation, il s'engage à l'école de pilote, de laquelle il est renvoyé par manque d'esprit militaire. Il séjourne ensuite quelques mois en Angleterre, où il décide de faire du rock'n'roll. Avec son second groupe, les choses deviennent

sérieuses. « On a fait un premier concert sur la place Georges-Python. C'était plein ! On a cassé la baraque ! ». En parallèle, Alain Monod est mécanicien-électricien chez Vibro-Meter « Je mentais sur mes heures de travail pour bosser ma musique au boulot. J'ai demandé à travailler à mi-temps mais le patron a refusé et m'a dit de continuer ainsi. J'ai besoin de sincérité : j'ai quitté Vibro-Meter et le monde de l'industrie. »

Les jeunes dieux

Un jour de 1988, Franz Treichler, fondateur des Young Gods, l'appelle. « Franz est un ami de mon petit frère. Il partait en tournée avec son groupe et cherchait un chauffeur. J'ai accepté. » Tour à tour chauffeur et ingénieur du son, il rejoint ensuite le groupe aux samplers. « Au début, on n'avait pas tant de succès que ça. Les gens se tiraient. Les concerts étaient intenses ! » Petit à petit, ils assoient leur renommée dans un style qui leur est propre. « En 1993, 5 des 7 maisons de disques de la planète voulaient qu'on signe un contrat avec elles. » Tournées mondiales et albums se succèdent mais ce sont la musique et la sincérité

envers elle qui restent les plus importantes. « On a toujours fait la musique par rapport à nous. On ne voulait pas entrer dans le moule du *music-business* mais garder une certaine intégrité. »

Après l'album *Everybody Knows* (2010), Alain prend du temps pour lui, suite à des problèmes personnels et des dissensions musicales avec le groupe. Finalement, il quitte le groupe en 2014, d'un commun accord avec Franz Treichler. « Un groupe de rock, tu ne sais pas comment ça commence, pourquoi ça marche, combien de temps ça dure ni pourquoi ça s'arrête. Tout à coup la chimie ne fonctionne plus (...) Ça s'arrête aussi naturellement que ça a commencé. »

Ecouter sa petite voix

Sa vie de musicien ne s'achève pas là, bien au contraire. Au début des années 2010, le hasard l'amène au sitar indien. « Mon frère achète un sitar dans les années 1970 mais, à Fribourg, personne ne sait en jouer. Il le touche à peine puis me l'offre. Moi non plus, je ne sais pas quoi en faire. Je le trimalle de la cave au grenier, d'un déménagement à l'autre. Au détour d'une conversation avec un ami luthier à Paris, je mentionne que je possède un sitar cassé. Il me propose de le réparer. Cela prend plusieurs années. Un jour, nous convenons que je passerais 3 jours intensifs à en jouer chez lui avant qu'il ne me le rende. A peine rentré, je vois, par hasard, l'annonce du Service culturel de la Ville de Fribourg mettant au concours un séjour dans un atelier d'artiste à Bénarès. Ma petite voix me dit que c'est pour moi, même si je ne sais pas où est Bénarès et que je suis occupé avec les Young Gods et ma famille. Je gagne le concours : je pars en Inde. » S'ensuivent plusieurs mois d'apprentissage du sitar auprès d'un « gourou ».

Mahadev Cometo

Grâce au sitar, il découvre un autre univers, se mettant au yoga et à la méditation pour l'aider dans son jeu. C'est par la finesse, et non par le volume sonore, que l'instrument gagne en puissance. « Avec les Young Gods, on faisait le plus de bruit possible mais un bruit dans lequel tu te sens bien. Au sitar, c'est l'inverse : il devient puissant quand tu es en harmonie avec lui. » Une illumination pour le Fribourgeois. « Je joue de la musique traditionnelle indienne mais je mélange le sitar à des pédales et de l'électronique. Personne ne fait ça. En Inde, ça marque les gens. » Récemment, celui que ses amis indiens ont baptisé Mahadev (grand dieu) a eu l'honneur d'être invité par le gouvernement indien à se produire lors d'une célébration du lever du soleil sur le Gange.

Un album en 2016

Entre deux tournées au pays des dieux, il s'est occupé de la musique de la pièce *Dans la mer il y a des crocodiles*, présentée au Théâtre des Osses. Cette production raconte le périple d'un garçon de 10 ans, fuyant l'Afghanistan. L'accompagnement musical prend la forme de sons en lien avec l'action, conférant des ambiances et des atmosphères différentes. Pour la suite, Mahadev Cometo se réjouit de la sortie de son album dans le courant de l'année et de son concert avec Jean-Louis Gafner le 2 juillet sur l'île d'Ogoz.

www.al-comet.com

Dans la mer il y a des crocodiles

Théâtre des Osses

Ve 29 janvier, 20h

Sa 30, di 31 janvier,

17h et 20h

Mémento

CONCERTS

Concert de gala de la Concordia
sa 30 janvier, 20 h, di 31 janvier,
16 h, Equilibre

Chœur Yaroslav
chants liturgiques des monastères
orthodoxes, sa 30 janvier, 20 h,
église Saint-Michel

Orchestre de chambre fribourgeois
ve 5 février, 20 h, Equilibre

Orchestre de chambre de Lausanne
sa 6 février, 19 h, Equilibre

Miserere mei Deus
par L. Faccanoni, dans le cadre
des Vêpres d'orgue, di 7 février,
18 h 30, église des Cordeliers

**Orchestre philharmonique du Forum
national de musique, Wrocław**
ve 19 février, 20 h, Equilibre

Concert ADMA
clavecin et fortepiano, di 21 février,
17 h, Musée d'art et d'histoire

NUITHONIE

(Villars-sur-Glâne)

Shake
d'après *La Nuit des Rois* de
Shakespeare, sa 30 janvier, 20 h,
di 31 janvier, 17 h

La ligne de chance
marionnettes, tout public,
sa 30 janvier, 11 h, 17 h,
di 31 janvier, 11 h, 15 h

Cinq visages pour Camille Brunelle
je 4 février, 20 h

Maria, portrait d'une femme joyeuse
du je 18 au sa 20 février, 20 h

Au bord de l'eau
du ma 23 au ve 26 février, 20 h

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Noces de sang et suite flamenco
danse, me 27, je 28 janvier, 20 h

De gsfifletti Kater
Märchen, Fr. 29. Januar, 19 Uhr

Opus 14
danse, je 4 février, 20 h

Pixel
danse, ma 16 février, 20 h

The King's Speech
Mit. 17. Februar, 19.30 Uhr

La vie que je t'ai donnée
théâtre, ma 23 février, 20 h

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

Dans la mer il y a des crocodiles
ve 29 janvier, 20 h, sa 30,
di 31 janvier, 17 h, 20 h

KELLER POCHE

Rue de la Samaritaine 2

Geschlossene Gesellschaft
Fr. 19., Sa. 20. Februar, 20.15 Uhr,
So. 21. Februar, 17 Uhr

THÉÂTRE

Thierry Meury
humour, ve 29 janvier, 20 h 30,
Aula du Collège Gambach

Sept petits miracles bleus
Theater Roos und Humbel, sa
20 février, 17 h, di 21 février, 15 h,
Théâtre des marionnettes

Contes-dits-du-bout-des-doigts
di 21 février, 17 h, Théâtre Crapouille,
CAS Schoenberg (rte Mon-Repos 9)

La noce chez les petits bourgeois
5-6, 11-13, 18, 20 février, 20 h 30,
14 février, 17 h 30, Théâtre
de la Cité (Grandes-Rames 36)

Obsolescence programmée
création de la C^{ie} AOC, 13-19-20-
25-26-27 février à 20 h, di 21 février,
16 h, Aula du Collège de Gambach.
Réservations : Fribourg Tourisme
et Région 026 350 11 00.
10 billets offerts, contactez
Fribourg Tourisme et Région

CENTRE LE PHÉNIX

Lunchs concerts
ve, 12 h 15 - 12 h 45
– O. Lattion (piano) : *Sonate en
si mineur* de Liszt, 5 février
– V. Collet (hautbois), T. Bochud
(piano) : œuvres de B. Britten
et S. Rachmaninov, 19 février

Camerata Variabile
Quinta Essentia – Aether,
sa 6 février, 20 h

Jeunesse musicales
E. Chappuis (violon) et V. Beretsneva
(piano), œuvres de Brahms, Grieg,
Wieniawsky, sa 20 février, 20 h 15

Les Desperate Divas
organisé par Musique Espérance,
Airs et duos d'opérettes,
di 31 janvier, 17 h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Joachim Kühn Solo
ve 29 janvier, 21 h

Jonas
sa 30 janvier, 21 h

Boubacar Traoré
ve 19 février, 21 h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

The Residents
sa 30 janvier, 21 h

Behemoth + Abbath
me 10 février, 18 h

Patent Ochsner
ve 19 février, 20 h

Blues Pills
ma 23 février, 20 h

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Chauffe, Marcel! A la carte...
chanson, ve 29 janvier, 21 h

Oh my deer
pop folk jazz & more, sa 30 janvier,
21 h

Sandra Rehder & Mary Freiburghaus
tango argentin, ve 12 février, 21 h

Agatha Blues Trio
ve 19 février, 21 h

Mize
pop francophone, sa 20 février, 21 h

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Choréoké
ve 29 janvier, 22 h

Amadou Diolo – Kala
sa 6 février, 21 h

Brunch concert
di 7 février, 10 h

Züri Brännt
projection, en partenariat
avec Fri Art, je 11 février, 20 h 30

La Nuit des publivores
films publicitaires, ve 12 février,
dès 18 h

Atelier pour enfants
des maisons pour les lutins,
dès 8 ans (5 ans accompagnés),
sa 13 février, 13 h 30 - 16 h.
Inscription : aniimtoi@gmail.com

Silent Party
sa 20 février, 20 h

Forum d'architecture
E2A Architekten, ma 23 février, 18 h 30

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Gabriel Tornay est le Mentaliste
ve 29 janvier, 20 h 30

Les Diptik: Hang Up!
je 11, ve 12 février, 20 h 30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

**Comment remplir votre déclaration
d'impôts**
ma 2 février, 13 h 45. Sur inscription

**Elections communales :
comment s'y prendre ?**
ma 2 février, 19 h

Massage assis – Shiatsu holistique
je 4 février, 8 h 20 - 14 h

La mort, on en parle ?
Ce qu'en disent l'Antiquité
et le Moyen Age, je 4 février, 19 h

Soirée jeux pour toutes
je 18 février, 19 h

Prenez soin de vos dents
ma 23 février, 13 h 45, sur inscription

LE QUADRANT

Rte Nicolas-de-Flüe 2

**Déclaration d'impôt en lien
avec les frais maladie**

information-échange, ma 2 février, 17h30

Petites astuces pour mieux dormir
info-échange, je 4 février, 15h30

Fragestunde zu Krankheitskosten bei der Steuererklärung
Di. 23. Februar, 17 Uhr

LIVRECHANGE

Av. du Midi 3

ContEchanges en bambara
avec Y. Koné, ve 5 février, 19h

Unbekannte-Grimm-Märchen
Märchen auf Deutsch,
Mit. 24. Februar, 15 Uhr

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Envie de vivre

forum et échanges sur le sens de la vie vu par les sciences sociales, me 3, ve 5 février.
Détails : www.centre-ursule.ch

CINÉMA

Le Tableau noir

d'Yves Yersin, dans le cadre de cinedolcevità – cinéma des aînés, lu 8 février, 14h15, Cinéma Rex (Pérolles 5)

Domino Effect

de P. Rosolowski et E. Niewiera, dans le cadre de Cinébrunch, di 14 février, 11h

EXPOSITIONS

Trait libre

jusqu'à fin janvier, Trait Noir (rue du Pont-Suspendu 10)

Déesse – Statues en poudre de marbre

jusqu'au 30 janvier, CarminArt (Planche-Supérieure 29)

Alyn

peinture, jusqu'au 30 janvier, Le Bücher (Karrweg 1)

De mémoire d'arbre –

Bäume erinnern sich
jusqu'au 31 janvier,
Musée d'histoire naturelle

Journée portes ouvertes du Musée

Gutenberg
di 31 janvier, 10h-17h

Yannick Bonvin Rey – Anne Déchamboux – Josiane Guiland
jusqu'au 6 février, puis du 18 au 27 février, Atelier-galerie J.-J. Hofstetter (rue des Epouses 18)

Perpetuum Mobile
art cinétique, jusqu'au 13 février, galerie La Vitrine (rue des Alpes 32)

Film implosion !

Experiments in Swiss Cinema and Moving images, jusqu'au 20 février, Fri Art

Fribourg vu par les écrivains
jusqu'au 27 février, Bibliothèque cantonale et universitaire. Visites guidées : je 28 janvier, 12h30, je 11 février, 18h30 (spéciale célibataires)

La poésie, ça carbure !

jusqu'au 24 mars, Espace 25 (Pérolles 25). Intervention sur pages de poésie : atelier avec C. Deschwanden, je 4 février, 18h. Calligraphie chinoise, atelier, je 11 février 15h-17h ou 18h-20h

Anne-Marie Huber Bonfils: Balades

jusqu'en mai, Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines

Quoi de neuf ?

dons – acquisitions – découvertes, jusqu'au 12 juin. Gesamtführung : Do. 28. Januar, 18.30 Uhr. Visite générale : je 11 février, 18h30, Musée d'art et d'histoire

Les Ursulines dans le monde: 50 ans de fédération

jusqu'au 26 juin, di, 15h-17h, Sœurs de Ste-Ursule (rue de Lausanne 92)

Sel – Salz

jusqu'au 10 juillet, Musée d'histoire naturelle

Monumental

Espace Jean-Tinguely – Niki de Saint Phalle, jusqu'en janvier 2017

CONFÉRENCES

Vielleicht habe ich etwas verpasst
theatralisches Intermezzo zum Werk des Malers Pierre Spori. Mit Luc Spori. Do. 4. Februar, 18.30 Uhr, Musée d'art et d'histoire

Construire ensemble des coopératives d'habitation dans le Grand Fribourg

table ronde, je 4 février, 19h30, Centre Le Phénix

L'invention d'un personnage de roman

par C. Dantzig, ma 9 février, 18h30, salle Louis-Joseph Rossier (rue de l'Hôpital 2), organisé par l'Alliance française.

Face à l'œuvre

P. Borcard, préfet de la Gruyère, présente ses coups de cœur, di 14 février, 16h, Musée d'art et d'histoire

Café scientifique: Colonisation de l'espace, une fuite en avant ?

je 18 février, 18h, Equilibre

Sel, cancer, ostéoporose et autres maladies

par Jean-Pierre Montani, je 18 février, 20h, Musée d'histoire naturelle

La poésie sauvera le monde

par J. P. Siméon, poète et directeur du Printemps des poètes, je 18 février, 19h, Collège de Gambach (av. Weck-Reynold 9)

Un regard derrière les coulisses: l'atelier de restauration du MAHF

di 21 février, 16h. Réservation : 026 305 41 40

DIVERS

Le sel: oui, mais pas trop !

ateliers d'expériences pour les 6-12 ans, me 27 janvier, 3, 17 février, 14h-16h, sur inscription au musée ou au 026 305 89 00, Musée d'histoire naturelle

Wie viel Salz darf es sein ?

Lustige Experimentieren für Kinder 6-12 Jahre, Mit. 27. Januar, 3., 17. Februar, 14 Uhr-16 Uhr, Auf Anmeldung am Empfang des Museums oder 026 305 89 00, Naturhistorisches Museum

La sexualité des jeunes enfants

réflexions pour donner une éducation positive et explicite dès le plus jeune âge, ateliers animés par l'Education familiale, 4 soirées dès le 2 février, Cycle d'orientation de Pérolles. Infos et inscription : 026 321 48 70

Goûter-Contes

me 3 février, 15h, Musée de la marionnette

Carnaval des Bolzes

6-9 février, Basse-Ville

Il était une fois demain...

stage de danse et de théâtre pour les 6-10 ans, je 11 et ve 12 février, 9h15-16h, Foyer Beauséjour (rue Joseph-Piller 5). Infos et inscription : C. Turin 079 269 63 32

Zähringer Cup

patinage artistique, du ve 12 au di 14 février, BCF Arena, www.cpf.ch

Histoires de la vie ordinaire

lecture polyphonique avec A. Hemmer, C. Stalder, P. Kunetka, P. Pignat et musique de B. Fasel, ve 12 février, dès 18h, arseen'alt (Derrière-les-Remparts 12)

Sel que j'aime !

pour une Saint-Valentin qui ne manque pas de sel, menu surprise et rock'n'roll, di 14 février. Repas 18h30 (sur réservation), concert : 21h45 (entrée libre), Musée d'histoire naturelle

Sel que j'aime !

Für einen gewürzten Valentinstag : Überraschungsmenü und rock'n'roll, So. 14. Februar. Abendessen : 18.30Uhr (auf Anmeldung), Konzert : 21.45 Uhr (Eintritt frei), Naturhistorisches Museum

Café parents-enfants

sexualité et éducation, animé par l'Education familiale, Restaurant Coop, Fribourg Centre, je 18 février, 9h

Contes pour enfants

ve 19 février, 16h30, Bibliothèque de la Ville

Le goût du sel

atelier parents – enfants (0-7 ans) autour du sel dans l'alimentation, en partenariat avec l'Education familiale, sa 20 février, 9h30-11h, Musée d'histoire naturelle

Der Salzgeschmack

atelier für Eltern und Kinder (0-7 Jahren) zum Thema Salz in Nahrungsmitteln, in Zusammenarbeit mit der Familienbegleitung, Sa. 20. Februar, 9.30 Uhr-11 Uhr, Naturhistorisches Museum